

PAGES LOCALES

29/08/2016

DU HAUT DE LA TOUR

EMISSION CHOC, ÉLUS DISCRETS

Le département de la Somme a été particulièrement discret après la diffusion de « La Rue des Allocs » sur M6, cette émission qui montrait le quotidien d'allocataires de *minima* sociaux. Interrogé sur la réalité de cas concrets, le service presse répond : « *Le conseil départemental ne souhaite pas réagir à ces propos. L'assistante sociale ne peut pas communiquer d'information sur les usagers pour des raisons de confidentialité.* » Sur le terrain, les gens concernés ont une autre version : « *L'assistante sociale (ils la nomment par son nom) ne vient jamais ici, si on veut la voir faut aller à... Rivery. Mais elle n'est jamais là, elle est soit malade soit en vacances !* » Chut, ça aussi, c'est confidentiel.

ÉLUE, SOCIOLOGUE ET...

À COTÉ DE LA PLAQUE

La palme de l'élue hors-sol, revient haut la main à Marion Lepresle (ex-Les Verts), conseillère départementale du secteur. « *Cette émission (Rue des Allocs) ne reflète pas la finesse de la mixité sociale du quartier. J'avais fait une étude sur le sujet dans les années 80 lorsque j'étais sociologue* », réagit-elle. Mais est-elle allée elle-même sur le terrain à la rencontre de ces personnes ? Connaît-elle leur situation ? « *Heeeeu ! Non, mais heeeu !* » On lui donne un tuyau : il y a quelques dossiers de coupures de courant et de RSA qui pourraient être réglés si un élu du département s'en mêlait (avec l'assistante sociale). Message également transmis à Jean-Claude Renaux (PCF), l'autre élu du canton et à Annie Verrier, adjointe au maire chargée des Affaires sociales et vice-présidente du centre communal d'action sociale (CCAS).

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)